



RAPPORT ANNUEL 2017-2018

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école de la Passerelle est un établissement qui accueille une clientèle uniquement composée d'élèves du préscolaire. C'est une école accueillante pour tous et chacun. La qualité du personnel qui y travaille, la clientèle qui fréquente cette école (des enfants enthousiastes qui ont hâte d'entrer dans leur première école), l'implication et la grande collaboration des parents, contribuent sûrement à faire de cette école, un milieu accueillant et stimulant.

Cette année, nous avons accueilli 15 groupes d'élèves en classe régulière et deux groupes, en classe de développement social et communicatif (TSA - 5 ans). Au total, ce sont donc 300 enfants qui ont fréquenté notre magnifique école.

Nos enseignantes et enseignants ont développé une belle expertise, de grandes compétences et ont acquis plusieurs connaissances au cours des années. Un esprit d'équipe, de partage et d'entraide règne au sein de l'école, pour le bien-être et la réussite de tous les enfants.

Nos élèves des classes de développement social et communicatif (TSA – 5 ans) ont aussi bénéficié d'un excellent service. Une orthopédagogue et une éducatrice spécialisée, à temps plein dans chacune des classes assument l'enseignement et l'accompagnement des enfants de la classe. De plus, une PEH a été engagée à raison de 25h/semaine pour soutenir les intervenantes et répondre aux besoins des élèves. Quatorze enfants, dont 7 par groupe, fréquentaient ces classes, cette année. Pour assumer la surveillance et l'accompagnement de ces enfants, à l'heure du dîner, une préposée et une éducatrice spécialisée étaient présentes dans chacune des classes. Une communication quotidienne se faisait entre les deux équipes, afin d'assurer un beau suivi et une belle transition pour les enfants. Nous avons aussi le service d'une orthophoniste à raison d'une journée par semaine et une psychologue, une demi-journée par semaine.



SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Nous avons aussi bénéficié d'un excellent service de nos professionnelles, orthopédagogue et spécialiste en éducation physique et en musique.

Les 15 classes régulières bénéficiaient des services suivants :

- 45 minutes d'orthopédagogie par semaine
- 3 jours en orthophonie par semaine
- 4 jours en psychoéducation par semaine
- 1 jour et demi de psychologie par semaine

Un spécialiste offrait une période de 30 minutes aux deux semaines en éducation physique à toutes les classes, au gymnase. Un autre spécialiste offrait aussi une période de musique aux deux semaines au local de musique. Les enfants bénéficiaient aussi d'une période de psychomotricité globale, au gymnase, supervisée par leur enseignante ou enseignant.

180 élèves ont aussi participé à un rigoureux projet de recherche d'octobre à mai, proposant aux élèves des activités en musique et d'éducation physique. Le but étant principalement de découvrir si ce genre d'activités favorisent d'autres sphères de développement chez l'élève.

ADMINISTRATION

La gestion de toute l'école a été assumée par une directrice, avec l'aide et le soutien d'une secrétaire. Nous avons aussi eu le budget nécessaire pour engager une PEH à raison de 20h par semaine, s'occupant principalement des élèves malades ou blessés. Cette aide fût extrêmement appréciée.

Une responsable d'école (enseignante) a été nommée en début d'année. Elle assumait la responsabilité de prendre des décisions et/ou de répondre aux urgences, en cas d'absence de la directrice (rencontres à l'extérieur de l'école, entre autres...). Comme elle connaissait toute la culture de l'école, ce fut facilitant. Nous avons ajouté quelques ressources supplémentaires en secrétariat, de façon ponctuelle et dans les périodes plus intenses : période d'inscription des élèves et fin d'année.

PROGRAMME PASSE-PARTOUT

L'école offrait aussi en ses lieux, le programme Passe-Partout qui s'adresse aux enfants de 4 ans et à leurs parents. Ce programme a une double mission : accompagner les parents dans leur participation active à la réussite de leur enfant et aider les enfants à s'intégrer avec harmonie au milieu scolaire. C'est une belle transition vers la maternelle. Plusieurs familles (75) ont participé aux rencontres. La participation des parents est essentielle à la réussite du programme Passe-Partout (environ 8 participations et parfois plus). Pour ce qui est des enfants, 18 rencontres ont été offertes. Il est à noter que ce programme comprend : un volet parents, un volet enfants et un volet parents-enfants. Plusieurs activités ont été organisées : deux fêtes, des soirées d'information, une rencontre de pères et d'autres activités spéciales.

SERVICE DE GARDE ET SERVICE AUX DÎNEURS

Le **service de garde** a accueilli 223 élèves réguliers tout au long de l'année. Le service fut géré par une technicienne et responsable en service de garde.

9 éducatrices ou éducateurs se partageaient les enfants, dans leurs classes respectives, en association : une éducatrice ou un éducateur associé à une enseignante ou enseignant.

Le service de garde de La Passerelle se veut un service qui fait le lien entre l'école et la maison : une passerelle pour l'enfant de 5 ans. Donc, beaucoup de jeux extérieurs sont priorités et les activités de type « libres » favorisant la créativité et la socialisation.

La sécurité est priorisée pour nos tout-petits. Les portes fonctionnent avec une puce et chaque employé peut les ouvrir, mais à des heures spécifiques.

Chaque parent qui entre dans l'école n'a accès qu'à une seule porte, celle de l'entrée principale. Il doit d'abord s'identifier au poste d'accueil. Notre préposée à l'accueil note la présence de l'enfant sur ses feuilles de présence. Ensuite, le parent peut alors accompagner son enfant à sa classe, et il doit par la suite, sortir par une des trois portes qui lui sont indiquées ; soit celle du service de garde, celle du secrétariat et/ou la porte au-dessus des escaliers jaunes (en haut du service de garde). Le soir, le parent doit encore se présenter au poste d'accueil, s'identifier à la préposée. Celle-ci avise l'éducatrice, en utilisant son radio émetteur-récepteur, qu'un tel parent vient chercher son enfant. Elle note le départ de l'enfant sur les mêmes feuilles de présence que le matin.

Si toutefois ce n'est pas le parent qui vient chercher son enfant, il a la responsabilité de s'assurer que la personne qui se présentera au poste d'accueil est inscrite (fiche d'inscription de l'élève) comme personne autorisée à venir chercher l'enfant. Aucun appel téléphonique n'est accepté, sauf dans le cas d'une urgence exceptionnelle. La responsable demande une autorisation écrite du parent. Les courriels sont aussi acceptés.

Les parents sont très sensibles à la sécurité de leur petit. Nous avons eu beaucoup de félicitations et de bons commentaires. Les parents collaborent vraiment bien.

Les éducatrices et éducateurs bénéficiaient d'une heure de temps à leur horaire de travail pour de la planification d'animation et d'activités. La convention collective exige un temps de planification d'au minimum une heure par semaine pour les éducatrices et éducateurs : une heure de planification aux deux semaines et une heure de réunion aux deux semaines. Durant le mois de septembre, trois heures sont prévues pour la planification et une heure pour la réunion du mois.

Au service de dîneurs, nous comptons sur 4 surveillantes de dîner qui se partagent 76 enfants de 5 classes différentes. Elles ont des groupes de maximum 19 élèves chacune. La surveillance du dîner se fait en classe. Les enfants disposaient d'une heure pour manger incluant le lavage des mains, toute l'année, grâce à un service bonifié.

Un sondage a été réalisé auprès des parents des élèves dîneurs actuels, en collaboration avec le Conseil d'établissement de l'école, dans le but de recommander ou non le maintien du service bonifié offert à l'élève, pour les années scolaires 2018-2019 et 2019-2020. Lors du sondage effectué en mars dernier, 89% des parents ont préféré maintenir le service bonifié. Le ratio est donc maintenu à 19 ou 20 enfants par groupe pour une surveillante. Ainsi, les groupes peuvent manger dans leur classe, ont accès au four micro-onde, ont une heure pour dîner et sont dans un lieu calme pour jouer en cas de mauvais temps. C'est un service qui apporte une plus grande sécurité et une meilleure stabilité. Les sondages pour le service bonifié sont à refaire aux 2 ans.

En ce qui a trait aux journées pédagogiques, plusieurs activités se sont déroulées à l'extérieur de l'école, afin de permettre aux enseignantes et enseignants d'avoir accès à leur classe, pour rencontrer les parents, faire les bulletins, et surtout pour faire vivre d'agréables découvertes aux enfants. Une belle cohabitation se vit dans l'école, entre le personnel du service de garde et le personnel enseignant. Un esprit d'équipe et d'entraide se ressent et c'est très apprécié. Il existe d'ailleurs un comité « liaison » sur lequel siège des éducatrices du SDG et des enseignantes pour favoriser la communication et l'harmonie. En début d'année, du temps est accordé aux duos pour permettre une meilleure collaboration. Elles sont aussi toutes les deux présentes lors de la rencontre de parents à la fin août.

ENTRETIEN MÉNAGER

L'entretien ménager de l'école a été fait par l'entreprise F.D. Maintenance. Nous avons un concierge de jour, qui accomplissait 25 heures par semaine et un concierge de soir, qui assumait aussi 25 heures pour compléter le travail de jour. Cette répartition revue l'an dernier, a permis un travail plus équitable entre les concierges présents à l'école et de meilleurs résultats. L'entretien d'une école, et plus particulièrement au préscolaire, demande beaucoup de temps et de l'énergie. C'est un service essentiel. Il faut s'assurer d'offrir un environnement sain à tous les enfants ainsi qu'au personnel de l'école.

RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Nous avons mis sur pied une campagne de financement afin de concrétiser certains projets. Chocolat Humeur a été sélectionnée cette année et nous avons amassé près de 7500\$ incluant des dons des parents. Cette somme a permis au personnel enseignant de faire l'achat de jeux ou de livres pour les classes, de revitaliser la bibliothèque, d'inaugurer le banc de l'amitié et de faire l'ajout de beaux jeux pour l'extérieur.

PROGRAMME RIBAMBELLE

L'école de la Passerelle déploie un magnifique projet favorisant l'adaptation des enfants à l'école. Le projet Ribambelle s'adresse aux enfants de 5 et 6 ans. Un dépistage systématique de tous les enfants de l'école s'effectue afin d'identifier les enfants ayant des besoins particuliers sur le plan de l'adaptation. Par la suite, tous les élèves de l'école vivent des animations données par les enseignantes ou les psychoéducatrices. Les enfants peuvent ensuite reconnaître les émotions génératrices d'anxiété et les transformer en pensées aidantes « pensées lunettes » et « pensées menottes ». Des formations ont été offertes aux parents et au personnel de l'école, par les psychoéducatrices. Ce programme est implanté dans la plupart des écoles primaires du secteur et semble très apprécié des milieux de garde avec qui nous entretenons de bons liens.

LE PLAN DE RÉUSSITE ET LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE : BILAN DE MISE EN ŒUVRE

Pour l'année scolaire 2017-2018, l'école, le Conseil d'établissement et l'ensemble du personnel ont poursuivi les buts et objectifs contenus dans la Convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ). L'ensemble du personnel et le Conseil d'établissement ont approuvé le projet reconduit de convention de gestion et de réussite éducative. Notre convention de gestion porte le souci du personnel d'offrir un soutien approprié aux enfants notamment en regard des transitions auxquelles ils seront confrontés.

L'objectif 1 qui suit est en lien avec le but 1 du MEES qui vise l'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans :

<p>Objectif 1</p> <p>En juin 2018, 90% des élèves auront un résultat équivalent ou supérieur à « B » à la compétence 6, « mener à terme des projets et activités », au 3^e bulletin.</p>	<p>Cible</p> <p>90%</p>
<p>Moyens mis en place</p> <p>Afin d'atteindre notre cible, l'équipe-école a mis en place une série de moyens dont le suivi des routines complètes, l'apprentissage de la gestion du temps et l'ajout de défis graduels, etc.</p>	
<p>Résultats obtenus</p> <p><u>En 2017-2018</u> : 82%</p> <p><u>En 2016-2017</u> : 87%</p> <p><u>En 2015-2016</u> : 89%</p> <p><u>En 2014-2015</u> : 88%</p>	<p>Commentaires, recommandations et ajustement proposés</p> <p>Malheureusement nous n'avons pas atteint la cible visée de 90%. Nous sommes conscients que la persévérance demeure fragile chez certains de nos élèves.</p> <p>Les élèves ayant des hypothèses de TDA ou TDAH ont souvent beaucoup de difficultés à terminer une tâche ou un projet. Nous avons justement plusieurs cas répertoriés encore cette année ainsi que plusieurs élèves très jeunes et la plupart du temps immatures. Par ailleurs, compte tenu de leur jeune âge, il n'est pas toujours possible de conclure à un diagnostic précis. Parfois l'immaturité peut retarder les démarches.</p>

	<p>Un autre facteur pouvant expliquer nos résultats c'est le fait que nous avons encore cette année 2 groupes de développement social et communicatif comparativement à un seul il y a deux ans. Cette compétence est probablement l'une des plus difficiles à développer pour des élèves ayant un trouble du spectre de l'autisme.</p> <p>-----</p>
--	--

L'objectif 2 qui suit est en lien avec le but 2 du MÉES qui vise l'amélioration de la maîtrise de la langue :

Objectif 2	Cible
En juin 2018, 90% des élèves auront un résultat équivalent ou supérieur à « B » à la compétence 4, « communiquer oralement », au 3 ^e bulletin.	90%
Moyens mis en place	
Afin d'atteindre notre cible, l'équipe-école a mis en place une série de moyens dont la variation des modes de communications, favoriser le contact avec la littérature, en offrant, entre autres, de belles périodes à la bibliothèque et des activités enrichissantes.	
Résultats obtenus	Commentaires, recommandations et ajustement proposés
<u>En 2017-2018</u> : 82%	<p>Encore une fois, nous n'avons pas atteint la cible. Est-ce que les nombreux cas répertoriés en orthophonie cette année pourraient expliquer ce constat? Très possible.</p> <p>Le jeune âge de plusieurs élèves de notre cohorte peut aussi expliquer les difficultés sur le plan de la communication. Il s'agit également d'un enjeu sur tout le territoire de la Montérégie. Selon les études récentes, les parents consacrent de moins en moins de temps à converser avec leur enfant.</p> <p>Nous notons une plus grande concentration d'élèves en francisation qui n'ont aucune base en français, ce qui peut également être un frein à la communication. Il a d'ailleurs été très difficile de trouver un enseignant à raison de 5h par semaine pour deux élèves anglophones.</p>
<u>En 2016-2017</u> : 85%	
<u>En 2015-2016</u> : 88%	
<u>En 2014-2015</u> : 87%	

En lien avec le but 3 du MEES qui vise l'amélioration de la réussite et de la persévérance scolaire chez certains groupes dont les élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, nous avons comme troisième objectif :

<p>Objectif 3</p> <p>Pour l'année 2017-2018, offrir un service d'appui à tous les élèves qui ont reçu une référence approuvée en psychoéducation ou en orthophonie.</p>	<p>Cible</p> <p>100%</p>
<p>Moyens mis en place</p> <p><u>Psychoéducation :</u></p> <p>Le projet Ribambelle vise à dépister les élèves ayant des difficultés d'adaptation à l'école. Outre le dépistage, des classes ont vécu des ateliers permettant d'outiller les enfants pour affronter leurs peurs et reconnaître leurs émotions. Les ateliers animés par les enseignantes formées et les psychoéducateurs sont reconnus par la littérature comme étant des approches efficaces. Suite aux ateliers, les enfants ont des stratégies qui leur permettent de mieux relever les défis du quotidien. Les psychoéducatrices ont aussi rencontré un nombre important d'élèves en individuel ou en sous-groupe.</p> <p><u>Orthophonie :</u></p> <p>Une orthophoniste travaille 4 jours par semaine à l'école de la Passerelle, auprès des élèves en classe régulière dont une journée dédiée aux classes spécialisées. Elle fait du dépistage, des thérapies et offre de la formation auprès du personnel de l'école.</p>	
<p>Résultats obtenus</p> <p><u>En 2017-2018 :</u></p> <p>En psychoéducation, 100% des élèves référés ont reçu un service.</p>	<p>Commentaires, recommandations et ajustement proposés</p> <p>Tous les dossiers référés en psychoéducation ont été traités, c'est-à-dire qu'une intervention directe ou indirecte a été posée.</p> <p>Certains élèves qui ne sont pas ressortis « Ribambelle » ont aussi été rencontrés pour répondre à des besoins ponctuels. Compte tenu qu'une des deux psychoéducatrices a dû être en arrêt de travail et a fait un retour progressif, le</p>

<p>En orthophonie, 90% des élèves référés ont aussi reçu un service.</p> <p><u>En 2016-2017 :</u></p> <p>En psychoéducation, 100% des élèves référés ont reçu un service.</p> <p>En orthophonie, 55% des élèves référés ont reçu une évaluation et ont reçu une thérapie d'environ 8 séances. Cela représente 25 élèves au régulier sur un nombre total de 55. Par ailleurs, 100% des élèves TSA ont reçu le service. Au total, cela représente 67% des élèves qui ont été référés qui ont reçu le service.</p> <p><u>En 2015-2016 :</u></p> <p>En psychoéducation, 100% des enfants ayant des besoins particuliers ont reçu un service sous une forme ou une autre. Le dépistage précoce fait partie des pratiques gagnantes en éducation. De plus, des élèves ont été suivis de façon ponctuelle, sans avoir été référés systématiquement.</p> <p>En orthophonie 73% des enfants ayant des besoins particuliers ont reçu un service sous une forme ou une autre. Malheureusement, la coupure d'une journée en orthophonie dédiée aux élèves du régulier a eu une certaine répercussion sur le nombre d'enfants suivis cette année. L'orthophoniste avait également les élèves de la classe de développement social et communicatif à suivre et à évaluer.</p>	<p>traitement des références a été fait plus tardivement au cours de l'année.</p> <p>Bien que la plupart des élèves référés aient été vus en orthophonie, le temps de traitement a souvent été moins long.</p>
---	--

En 2014-2015 : 100% des élèves avaient reçu un service soit en psychoéducation ou en orthophonie	
--	--

En lien avec le but 4 du MEES qui vise l'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire, nous avons comme troisième objectif :

Objectif 4.1	Cible
En juin 2018, 92% des élèves auront un résultat équivalent ou supérieur à « B » à la compétence 3, « interagir de façon harmonieuse avec les autres », au 3 ^e bulletin.	92%
Moyens mis en place	
<p>Le premier moyen pour créer un climat propice aux relations harmonieuses chez les enfants est de favoriser les échanges avec les différents intervenants de la communauté. À titre d'exemple, les éducatrices des Centres de petite enfance sont présentes lors de la « Visite à la maternelle » et les membres du personnel visitent les Centres avant la fin de l'année afin de favoriser la transition vers l'école. L'école est aussi représentée à la Table de concertation des organismes communautaires en lien avec les enfants 0-5 ans. La participation à ce comité permet un arrimage entre le scolaire et le communautaire permettant ainsi un tissu de protection pour les familles à risque.</p> <p>Le programme <i>Ribambelle</i>, avec les animations en classe, a aussi permis aux élèves de développer leurs habiletés à interagir harmonieusement avec les autres.</p>	
Résultats obtenus	Commentaires, recommandations et ajustement proposés
<u>En 2017-2018</u> : 78%	<p>Bien que les résultats aient diminué comparativement à l'an dernier, nous constatons qu'ils représentent bien la clientèle que nous avons cette année. Nous avons dû ajouter des ressources TES dans quelques classes, et toute l'année pour certaines, pour amoindrir les comportements imprévisibles ou violents chez certains élèves. Plusieurs élèves n'ayant jamais fréquenté de CPE ou de milieux de garde ont dû apprendre les bases liées aux habiletés sociales.</p>
<u>En 2016-2017</u> : 83%	
<u>En 2015-2016</u> : 91%	
<u>En 2014-2015</u> : 80%	

	<p>Selon les dates de naissance des élèves, nous avons une cohorte beaucoup plus jeune que les années précédentes ce qui a eu un impact direct sur la fréquence et l'intensité des interventions à faire.</p> <p>Les résultats démontrent que le programme Ribambelle, porté par nos psychoéducatrices et bien transmis aux enfants par les enseignants, fait son œuvre et aide vraiment les enfants à mieux interagir entre eux.</p>
--	---

Objectif 4.2	Cible
Développer chez l'élève de saines habitudes alimentaires	Au moins un atelier de manipulation par année
Moyens mis en place	
<p>Les élèves de l'école ont participé à un atelier de cuisine où ils ont eu à manipuler des aliments selon les thèmes des saisons, que ce soit la fabrication d'une compote de pommes, d'une soupe aux légumes ou d'une salade de fruits. La prévention est aussi un moyen d'action pour assurer des collations saines aux enfants. En ce sens, une sensibilisation est faite aux parents lors de la rencontre de la rentrée scolaire. Un rappel est présent à l'agenda scolaire et un suivi est aussi assuré par le service des dîneurs et le service de garde.</p>	
Résultats obtenus	Commentaires, recommandations et ajustement proposés
<u>En 2017-2018</u> : cible atteinte	<p>Chaque classe a réalisé au moins 3 petites recettes santé avec son groupe en plus de l'activité en collaboration avec la Corne d'abondance.</p>
<u>En 2016-2017</u> : cible atteinte	
<u>En 2015-2016</u> : cible atteinte	
<u>En 2014-2015</u> : cible atteinte	

Objectif 4.3	Cible
---------------------	--------------

<p>Pour l'année 2017-2018, s'assurer que 85% des élèves réussissent le test de course de 3 minutes à la fin de l'année.</p>	<p><u>2015-2016</u> : Donc passer de 45% à 65%</p> <p><u>2016-2017</u> et plus: 85%</p>
---	---

Moyens mis en place

L'éducateur physique a préparé un entraînement adapté (notamment par le jeu) aux enfants du préscolaire pour les aider à améliorer leur condition physique. De plus, régulièrement, en début de cours, les élèves avaient l'occasion de courir tout en profitant des précieux conseils de leur spécialiste.

Résultats obtenus	Commentaires, recommandations et ajustement proposés
<p><u>En 2017-2018</u> : 92%</p>	<p>Il est important de mentionner que, encore cette année, les enseignants ont tous fait pratiquer la course à leurs élèves durant la période de psychomotricité.</p> <p>L'enseignant en éducation physique mentionne que la motivation était principalement la raison pour laquelle ces élèves n'ont pas réussi la course continue de 3 minutes. Ils avaient les capacités de le faire mais au moment de l'évaluation, certains ont fait peu d'efforts et ont abandonné la course. C'est aussi en lien avec la compétence 6 qui est plus difficile à développer.</p>
<p><u>En 2016-2017</u> : 92%</p>	
<p><u>En 2015-2016</u> : 84%</p>	
<p><u>En 2014-2015</u> : 80%</p>	

En lien avec le but 5 du MEES qui vise l'augmentation du nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle, nous avons comme cinquième objectif :

<p>Objectif 5.1</p> <p>Pour l'année 2017-2018, faire découvrir différents métiers en utilisant des moyens variés et ce, à au moins 3 occasions durant l'année.</p>	<p>Cible</p> <p>100%</p>
<p>Moyens mis en place</p> <p>Les enseignantes ont plusieurs choix pour faire connaître les métiers aux élèves : parents invités, livres traitant des métiers, jeux de rôle, visites dans des entreprises locales, Moppi (abonnement du logiciel pour TNI) , etc.</p>	
<p>Résultats obtenus</p> <p><u>En 2017-2018</u> : 100%</p> <p><u>En 2016-2017</u> : 100%</p>	<p>Commentaires, recommandations et ajustement proposés</p> <p>Les enseignantes ont beaucoup apprécié présenter divers métiers aux élèves et l'ont fait à partir de médias diversifiés.</p>

ANALYSE DES RÉSULTATS DE LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE

Lorsque nous analysons les résultats, nous pouvons être fiers des résultats. Bien que les cibles n'aient pas toutes été atteintes, nous croyons que plusieurs moyens méritent d'être conservés. Nous devons par ailleurs nous ajuster à certains enjeux et des problématiques plus complexes qui sont de plus en plus fréquents dans nos cohortes. Nous sommes très heureux des ajouts faits au plan d'effectif en orthopédagogie et en orthophonie. Nos élèves bénéficieront grandement de ces ajouts de service.

PLAN DE LUTTE POUR CONTRER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

Tel que prévu à l'article 83.I de la Loi sur l'instruction publique, nous avons procédé à l'actualisation de notre plan de lutte pour l'année scolaire 2017-2018. Plusieurs autres moyens ont été ajoutés à ceux déjà présents et ont permis d'aider à installer un climat généralement sain et agréable à l'école. La distinction entre une simple chicane d'enfant et de l'intimidation est

parfois difficile à faire au préscolaire. Ainsi, cette réalité rend difficile une évaluation exhaustive de la situation de l'intimidation et de la violence à l'école. Cependant, au quotidien, nous constatons une très grande promptitude et la très grande qualité des interventions du personnel lors de situations conflictuelles, de violence et/ou d'intimidation.

Pour l'année 2017-2018, quelques situations problématiques ont été signalées et traitées avec respect et diligence. Une plainte formelle sur le traitement de ces dernières a été déposée auprès de la direction et le dénouement était heureux.

En conclusion, l'intimidation et la violence sont des sujets pris au sérieux à l'école de la Passerelle. Nous constatons que les moyens mis en place par le plan de lutte, les interventions du personnel et la collaboration des parents, permettent aux élèves de vivre dans un environnement où ils peuvent s'épanouir en sécurité.

IMPLICATION ET PARTICIPATION DES PARENTS

Nous avons aussi bénéficié de l'implication et de la grande collaboration des parents au sein de notre école. Ce fut grandement apprécié ! Merci !

- Au conseil d'établissement
- À la bibliothèque
- Lors des différentes activités, en classe et au sein de l'école

MOT DE LA FIN

Ce fut une année très positive à tout point de vue.

Merci à tous et chacun de votre implication, de votre engagement et de votre précieuse collaboration



ISABELLE GRAVEL

DIRECTRICE, ÉCOLE DE LA PASSERELLE



BILAN 2017-2018

BILAN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2017-2018

Le conseil d'établissement (CÉ) de l'école de la Passerelle est composé de quatre parents, deux enseignantes, une représentante des services professionnels et d'une représentante du service de garde. La directrice est toujours présente aux rencontres à titre informatif. Le CÉ a tenu sept rencontres tout au long de l'année scolaire. Au cours de ces rencontres, plusieurs dossiers ont fait l'objet de réflexion, d'échanges, de discussions et de propositions à approuver ou à adopter, selon le cas. Les rencontres ont été enrichissantes et intéressantes, grâce à l'implication et à la participation active des personnes qui y participaient.

Voici les principaux dossiers et sujets traités :

- Règles de régie interne du CÉ
- Formation du CÉ (postes de président ou présidente, représentant ou représentante au comité de parents)
- Activités éducatives complémentaires (activités socioculturelles)
- Approbation du projet « On bouge au cube »
- Convention de gestion et de réussite éducative (CGRÉ)
- Prêt du gymnase pour l'organisme communautaire « Grandiose »
- Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence
- Mission, valeurs et vision de la CSP
- Campagnes de financement et Campagne de souscription : fonds amassés pour l'organisme « J'ai faim à tous les jours »
- Reddition de comptes des nouvelles mesures
- Grille-matières : Reconduire l'éducation physique et la musique (ratio 50 :50)
- Sondage pour le service bonifié du service de dîneurs
- Règles de vie à l'école
- Organisation scolaire - inscriptions des élèves
- Visite à la maternelle et activités de transition
- Critères de sélection de la direction d'établissement
- Consultation de la CSP pour :
 - Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire des Patriotes / Consultation;
 - Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le Protecteur de l'élève / Consultation;

- Règlement permettant aux commissaires de participer à une séance Conseil des commissaires ou du Comité exécutif à l'aide de moyens de communication / Consultation.
- Plan d'engagement vers la réussite
- Photographie scolaire
- Entrée progressive et accueil
- Principes d'encadrement des frais chargés aux parents
- Liste de fournitures scolaires
- Règles de régie interne au service de garde (SDG)
- Présentation des activités du SDG durant les journées pédagogiques
- Budget : rapport sommaire – budget 2018-2019
- Parole au personnel – informations sur la vie à l'école – activités et projets
- Comité de parents : informations du représentant au comité de parents de la CSP

Nous apprenons beaucoup sur la vie scolaire, sur le fonctionnement de notre école et sur la Commission scolaire des Patriotes. L'expérience vécue au sein du CÉ s'avère très enrichissante. Merci à la magnifique équipe de la Passerelle!

DOMINIQUE DEMERS
PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT